

Session budgétaire  
du 24 janvier 1958

Le vingt quatre janvier mil neuf cent cinquante huit, à onze heures, le conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Louis Allary Maire.

Présents : M<sup>rs</sup> Allary, Ferret, Phélippeau, Mozière, Viollet, Faure, Bauchot, Fichou.

Absents : M<sup>rs</sup> Lamprot, Roumier, Pajule.

Budget primitif 1958.

Le conseil Municipal vote le Budget Primitif 1958 qui se monte tant en recettes qu'en dépenses à : 1.940.000 francs.

Balayage des classes :

Le conseil Municipal, sur la proposition de M<sup>rs</sup> le Maire, décide à l'unanimité de porter le salaire horaire de la balayeuse des classes, de 100 à 120 francs, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1958.

Distribution du lait.

Le conseil Municipal décide de supprimer la distribution de lait aux enfants des écoles. La suppression est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1958.

Premise en état des V.O. avec l'appoint de la subvention du Fonds départemental d'Aide aux Communes.

Le Maire fait connaître à l'assemblée que la commune a été classée sous le n<sup>o</sup> 116 en vue de bénéficier du Programme Départemental d'Aide aux communes pour la mise en état de leurs chemins vicinaux ordinaires.

Le Service des Ponts et Chaussées vient en outre de l'informer qu'en raison de son réseau, la commune est susceptible de bénéficier d'une subvention sur un projet d'un montant de 2.500.000 francs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1) approuve le projet établi s'élevant à 2.500.000 francs pour la remise en état du chemin vicinal ordinaire N° 2 sur une longueur de 2.500 mètres.

2) sollicite l'aide du département et l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible en vue de l'exécution de ces travaux.

3) s'engage à financer la part de dépenses restant à sa charge soit par un emprunt, soit par prélèvement sur ses ressources ordinaires.

4) s'engage à maintenir l'imposition de base de quatre journées de prestations.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an susdits.

Ont signé tous les membres présents.

~~Leclercq~~

Ferrut

Huyppes

Mozing P. L. H.

Faure

Nauckhoff